



# PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS

SFDR Article 8 - Part R

## L'EQUIPE DE GESTION



Rémi DURAN  
Gérant



Alexandre MONTFERME  
Co-gérant

## POURQUOI INVESTIR ?

- Un placement obligataire avec un objectif de rendement sur 2 ans
- Une allocation diversifiée entre titres de haute qualité et titres spéculatifs
- Un placement durable intégrant des critères ESG

## NOS ATOUTS

- Expertise centrée sur les émetteurs corporate offrant une diversification sectorielle
- Processus de gestion s'adaptant au contexte de marché
- Equipe de recherche Crédit et ESG

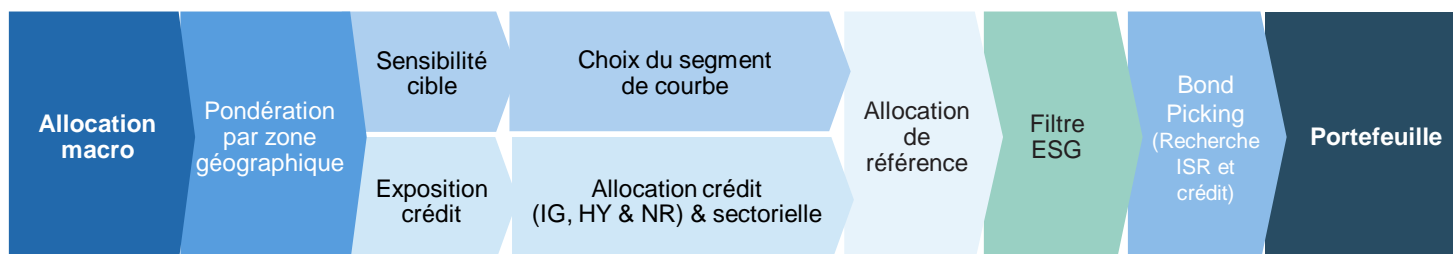
## NOS FILTRES ESG

20% des émetteurs les moins bien notés sont exclus

95% de couverture de notation du portefeuille

3 secteurs exclus : charbon, armes controversées, tabac

## PROCESSUS DE GESTION



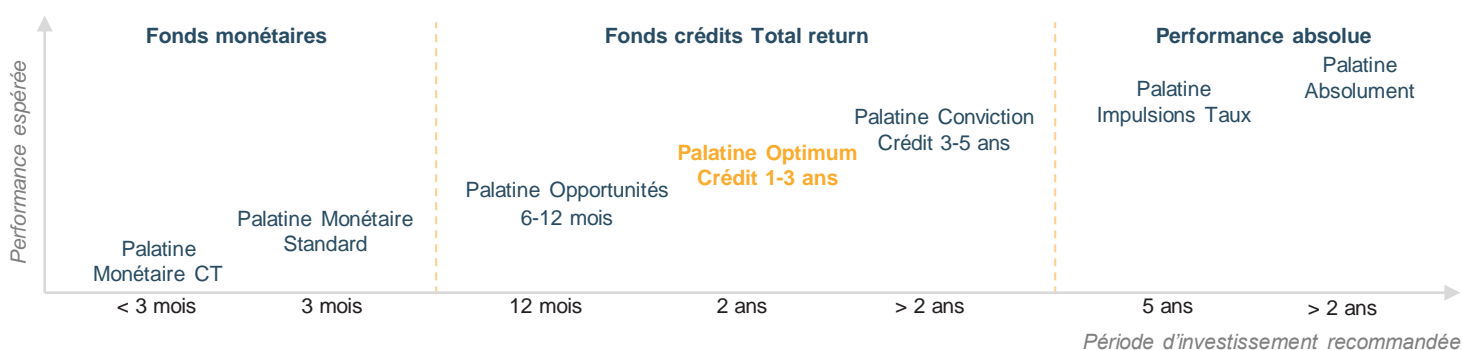
## CONTRAINTES DE GESTION

Sensibilité [-1 ; 2]

Exposition crédit :  
Jusqu'à 100% Investment Grade  
30% max High Yield

Exposition change : 10% max

## LE FONDS DANS L'UNIVERS PALATINE AM





## PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS

### SFDR Article 8 – Part R

#### FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie et recours aux dérivés
- Risque juridique, risque de durabilité
- Risque de change

#### PROFIL DE RISQUE



\* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

#### CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	FCP	Valorisation	Quotidienne
Code ISIN	FR0013391463	Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h00. Exécution sur la dernière VL connue
Classification AMF	Obligataire Euro	Commission de souscription	Aucune
Dépositaire	Caceis Bank	Commission de rachat	Aucune
Commercialisation	Palatine AM	Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de décembre
Indicateur de référence	Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans	Taux de frais de gestion	1,10% TTC max
Durée de placement recommandée	2 ans minimum	Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'indicateur de référence
Devise de comptabilité	Euro		

#### VOS CONTACTS COMMERCIAUX



**Damien ROUX**  
Responsable Institutionnel & Distribution

[damien.roux@palatine.fr](mailto:damien.roux@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 41 / +33 (0)7 86 02 67 74



**Serge FLAUW**  
Responsable Institutionnel & Distribution

[serge.flauw@palatine.fr](mailto:serge.flauw@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 94 / +33 (0)6 08 03 72 35

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.